

Belgique-Belgie

PP
1050 Bruxelles

1/7/194

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
N° d'agrément : P 801196

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 63 janvier – février – mars 2010

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclois (ACQU) asbl – Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle
www.acqu.be

INVITATION

à tous à assister à
l'A.G. de l'ACQU

le jeudi 1^{er} avril à 20 h.,
rue du Coq n° 24

Nous avons un nouveau
site internet :
www.acqu.be

Consultez-le, lisez notre
LETTRE en ligne,
ou écrivez-nous à :
acqu.asbl@gmail.com

Inscrivez-vous en ligne
pour recevoir notre
Lettre d'information
électronique.

Sommaire

- Editorial : l'ACQU et IEB 2.
- Du sommet de Copenhague à la Cityvision 3.
- La Cityvision à Uccle – Enjeux et réflexions 4.
- La Forêt de Soignes, un patrimoine bafoué ! 7.
- OXY durable 9.
- L'ACQU et le Cercle d'histoire d'Uccle organisent une visite guidée des espaces verts de l'Institut Pasteur 10.
- Le Geleytsbeek au fil de l'eau –
Aperçu des visites de novembre et janvier derniers 11.
- Le Parc Raspail : mise en vente par la Poste 13.
- La Pierre à livre ouvert 14.

Éditorial

Uccle a beau être grande, elle n'est cependant qu'une des 19 communes bruxelloises et son développement ne peut se concevoir de manière isolée. Notre association, née en 1974, et qui fédère 18 comités de quartier sans oublier 13 antennes de quartier, fait donc partie depuis le début de l'asbl **INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES** (IEB), l'association qui fédère quelque 80 comités de quartier et associations spécialisées disséminés dans la Région de Bruxelles – Capitale, et qui a été fondée en 1973. C'était l'époque où tout devait être créé pour que les habitants se solidarisent et puissent faire entendre leur voix au monde politique et en particulier exprimer de quelle manière ils voyaient le développement de leur ville. Loin d'être des mouvements de contestataires – comme aiment hélas parfois à le prétendre certains politiques – IEB et l'ACQU se sont toujours voulus **contradictoire** **d'élus**. Ce n'est pas parce qu'on a élu des parlementaires et des mandataires communaux qu'on leur a pour autant donné un blanc-seing ! L'important est que les uns et les autres oeuvrent pour le développement le plus harmonieux possible de notre cité.

Si les liens entre IEB et ses membres, dont l'ACQU, ont été extrêmement étroits les premiers temps, ils se sont ensuite effilochés. Les fils se sont distendus lentement, sans qu'on en prenne vraiment conscience au début. La solidarité entre les membres était forte au commencement, puis s'est atténuée et certains membres se sont même montrés de plus en plus autonomes de leur association faitière. Cette autonomisation s'explique par différents facteurs :

- certains membres se sont spécialisés et ont moins ressenti la nécessité de rester groupés,
- d'autres n'ont plus éprouvé un réel besoin des autres parce qu'ils n'étaient plus confrontés à de grandes difficultés,

- certains acquis, comme par ex. l'obligation d'organiser des enquêtes publiques dans certaines circonstances, ont permis aux habitants de mieux se faire entendre,

- la naissance en 1989 de la Région de Bruxelles – Capitale a rapproché le pouvoir politique des habitants, avec pour conséquence que ces derniers voyaient moins l'utilité de recourir à de l'aide extérieure, sauf en cas de gros problème.

A ces éléments, qui sont loin d'être exhaustifs, on peut ajouter des raisons d'autonomisation propres à IEB :

- alors que son équipe du début ne comportait que 2 ou 3 bénévoles, même pas à plein temps, elle a compté de plus en plus de salariés - actuellement l'équivalent de 15 personnes à temps plein - dirigés par un secrétaire général ; une telle équipe peut se suffire à elle-même et éprouve donc moins le besoin de recourir à ses membres,

- cette équipe s'est spécialisée dans des domaines importants, parfois très techniques et juridiques : l'urbanisme, le logement, la mobilité, les espaces verts, la gestion des eaux, la privatisation des services publics, la création d'un plan particulier d'aménagement du sol, ... ; l'équipe a donc pris l'habitude de travailler seule ;

- cet aspect est renforcé par le fait qu'au fil des ans, IEB – qui reçoit des subsides pour accomplir sa tâche d'éducation permanente – s'est vu sollicité par le pouvoir politique pour des missions d'études sur les problèmes les plus divers ; ceci n'affecte en rien sa parfaite indépendance à l'égard du pouvoir, mais explique en partie la spécialisation.

D'une manière compréhensible, il s'est révélé assez difficile dans ces conditions de motiver des membres à être aussi actifs au sein de l'association centrale que dans le passé.

Il n'empêche : pour un comité de quartier ou pour une association spécialisée (protection de la nature, du patrimoine architectural ...), être membre d'IEB est important et procure une visibilité dont on a parfois besoin, que ce soit vis-à-vis du pouvoir politique ou des médias. Et répétons que, quand un dossier de grande ampleur est mis à enquête publique, l'assistance experte d'IEB est évidemment bienvenue.

Au sein d'IEB, certains se sont rendus compte que cette autonomisation risquait à terme de mettre en question la légitimité de la formule fédérative, c'est-à-dire reposant sur ses comités et associations membres, et par là même du projet de ville voulu par IEB.

C'est ainsi que, pendant la 1^{ère} moitié de 2009, un groupe de travail s'est penché sur **le passé d'IEB**, a examiné comment l'association avait fonctionné pendant 36 ans : évolution du rapport de forces entre l'A.G., le C.A., l'équipe et le secrétaire général, assistance des membres aux réunions, examen des p.v. des réunions, diminution du nombre de bénévoles au profit de salariés, analyse du périodique (thèmes privilégiés, tirage, public cible, rédacteurs...).

Ce constat établi, il a été décidé d'avoir une **année expérimentale** afin de clarifier les choses et de se repositionner sur les 3 points suivants :

- apprendre à construire une position collective sur la ville, ses enjeux et la stratégie d'action à mener ;

- interroger la position d'IEB dans la société civile, son rapport au pouvoir politique (qui est aussi son pouvoir subsidiant), ainsi que son rapport aux médias (propres ou généraux) ;

- apprendre de nouvelles manières de faire, s'organiser différemment en repensant la structure existante et le fonctionnement de la fédération pour faire en sorte que chacun y trouve sa place.

Quatre sous-groupes, travaillant de manière transversale, ont été constitués pour réfléchir sur :

- (a) la communication, ou plus exactement les outils de communication (périodique, newsletter, communiqués de presse, site internet ...);
- (b) le contre-pouvoir, compris comme déjà dit, c'est-à-dire comme « contradicteurs d'élus »;
- (c) la densification de Bruxelles : pourquoi densifier ? où et jusqu'à quel point ? en faveur de qui densifier ? etc...
- (d) la gentrification, néologisme qui recouvre divers processus qui risquent de conduire à l'éviction des habitants des quartiers populaires au profit d'une population plus aisée : lutter contre la dégradation d'un quartier est en soi une bonne chose, mais elle peut entraîner une hausse des valeurs immobilières en l'absence de dispositions de régulation.

Ces 2 dernières thématiques sont au cœur du projet d'IEB et amènent à s'intéresser à des problèmes connexes : la mixité, la ghettoïsation, la participation des habitants et donc l'éducation permanente, le « nimbysme » ou rejet des nuisances chez le voisin, etc... Ces thèmes sont très complexes et source de discussions et même de dissensions.

Ce travail est en cours, et ce n'est que vers la fin 2010 qu'on pourra en tirer les leçons.

Pourquoi évoquer ici ce qui se passe ailleurs ? Pour deux raisons : d'une part, parce que la vie de notre association faitière nous concerne, même si nous ne le réalisons pas fort, et, d'autre part, parce que le constat effectué chez IEB pourrait, dans une mesure évidemment réduite, se révéler semblable à l'ACQU.

Nous ne manquerons donc pas de revenir sur tout ceci dans une prochaine Lettre.

Denys RYELANDT

*Vice-président de l'ACQU
Administrateur d'IEB*

Du sommet de Copenhague à la Cityvision

Le sommet de Copenhague fut un échec, même si on trouvera des responsables politiques pour nous dire que, malgré tout, les pays qui y étaient présents se sont retrouvés autour d'une table, ont échangé leurs opinions; qu'ils se sont engagés à contenir les hausses de température à 2° (mais pour quand ?). Ce n'est pas rien, bien sûr, mais ce n'est pas avec des discours de cette nature que l'on fera avancer quoi que ce soit !

Et les mois, les années passent; des millions de tonnes de divers polluants continuent à se répandre allègrement sur la terre; agira-t'on réellement quand ce sera trop tard ?

Les mesures prises jusqu'à ce jour par les différents pays, majoritairement européens, n'ont pas fait avancer grand-chose, même si elles ne sont pas inutiles.

Le tri des déchets, les ampoules économiques, les diverses primes accordées à l'isolation des bâtiments, aux énergies « vertes », à l'achat de voitures moins polluantes (des primes quand même très discutables, qui ressemblent plutôt à une aide à l'industrie automobile), les éoliennes... Tout cela est bien utile, évidemment. Ce qui est accompli dans cette direction, c'est toujours cela de gagné.

En plus, c'est bien sympa, et donne bonne conscience à tout un chacun qui y recourt : citoyens ordinaires, sociétés et industries, responsables politiques, et nous-mêmes, bien sûr. Il suffit de regarder les arguments publicitaires qui nous entourent pour s'en convaincre.

Mais ces petits pas restent nettement insuffisants par rapport au long chemin qui reste encore à parcourir.

En outre, au cours de cette même période, combien de milliers (ou millions) d'hectares a-t-on continué à déboiser, combien de centrales au charbon ont été construites, combien de réfugiés climatiques en plus; par contre, le parc automobile de pays comme l'Inde, la Chine, la Russie ne cesse de croître, au grand bonheur des constructeurs; signe indéniable de

la santé de la croissance économique...

Face à cette inertie, des citoyens de plus en plus nombreux, dans le monde entier, se sont mobilisés en participant à des pétitions, colloques, débats, manifestations.

A Bruxelles, il y avait 15.000 personnes dans les rues le 5 décembre dernier, la veille de l'ouverture du sommet de Copenhague pour demander à nos responsables politiques un plus grand engagement en ce sens.

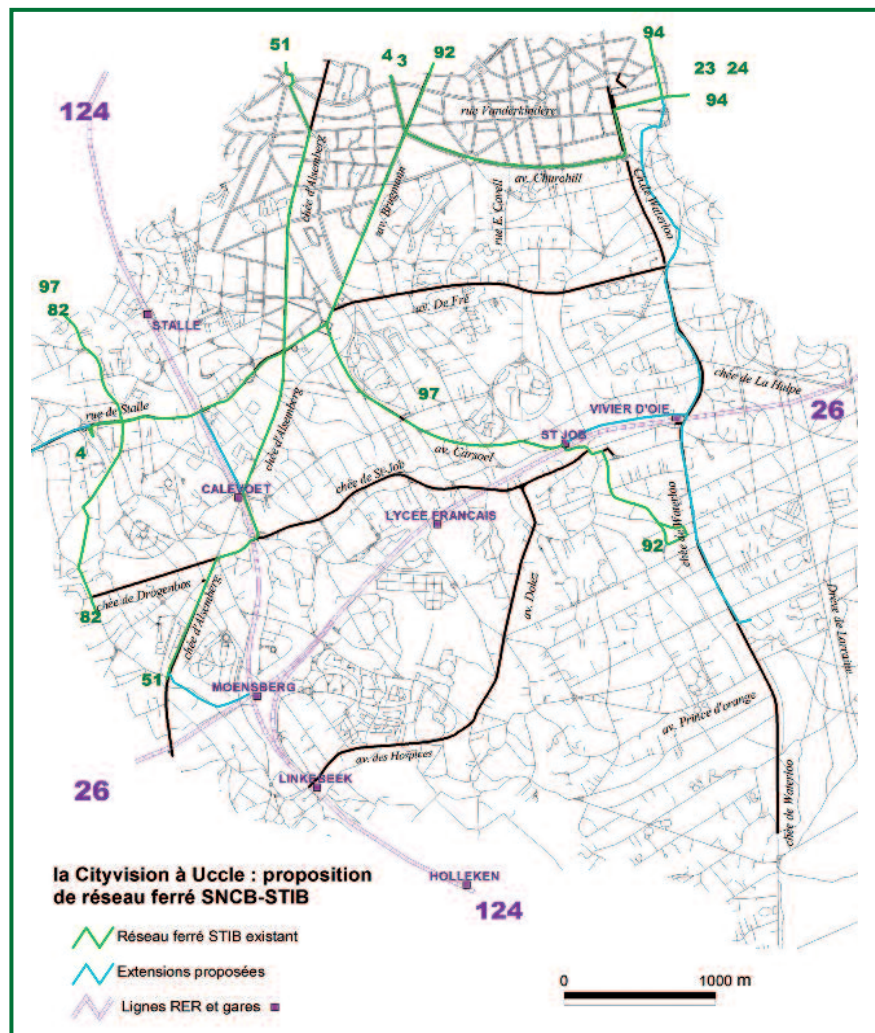
Cette participation citoyenne, si elle ne résout pas grand-chose au stade actuel, est quand même une petite lueur d'espoir dans le marasme; le signe que des citoyens attendent du monde politique qu'il prenne ses responsabilités à bras le corps, et qu'ils n'entendent pas baisser les bras devant tant d'indifférence et d'absence de décisions.

Les recherches, réflexions, débats que mène l'ACQU, mouvement citoyen parmi tant d'autres, à sa modeste échelle communale, participent de cette même logique : celle d'inscrire le citoyen uclois dans la poursuite des efforts indispensables à l'amélioration de la qualité de la vie urbaine, de l'environnement; d'y amener les politiques qui ont plutôt tendance à traîner des pieds dès qu'il s'agit de faire des choix qui pourraient être mal perçus par la population et, pensent-ils, les gêner dans leur confort quotidien.

La Cityvision, élaborée par un groupe d'experts, soutenue par Inter-Environnement Bruxelles, l'ACQU et bon nombre de comités et associations bruxelloises, analysée dans la dernière Lettre aux Habitants et dans ce numéro, s'inscrit pleinement dans cette volonté de développement d'un mode de transport mieux adapté aux réalités urbaines et environnementales actuelles. Et l'ACQU continuera d'y apporter des éléments constructifs au cours des mois à venir.

François GLORIE

La Cityvision à Uccle Enjeux et réflexions



Petit rappelpour les distraits !

Le précédent numéro de la Lettre aux Habitants a réservé plusieurs pages à la présentation de la « Cityvision ». Il s'agit d'une proposition de restructuration du réseau de transports en commun, basée sur un maillage de trams en surface et d'exploitation optimale de l'infrastructure métro existante. L'objectif est d'offrir aux usagers un réseau ferré plus dense qu'aujourd'hui, sans recourir à l'extension future du métro, et en offrant des gains de temps substantiels (en gommant les

« ruptures de charge »). La proposition s'inspire de réalisations étrangères qui ont fait leurs preuves.

Le dernier numéro de la revue « Bruxelles en Mouvement » publiée par Inter-Environnement Bruxelles est intégralement consacré à cette proposition qui émane de la société civile bruxelloise.

La Cityvision se démarque fondamentalement des options défendues par la STIB sous le titre de « Métrovision ». Aujourd'hui, l'existence d'une alternative citoyenne crédible a le mérite

d'ouvrir un nouveau débat de fond sur la mobilité durable dans la Région bruxelloise. Nul doute que les réactions actuelles et futures autour de ces concepts aideront les décideurs politiques à opérer des choix en toute connaissance de cause et, espérons-le, dans l'intérêt des Bruxellois et des usagers en général.

L'ACQU soutient ardemment la Cityvision qui développe sur l'ensemble du territoire bruxellois les principes qu'elle défend pour Uccle. Ceux-ci ont été largement développés depuis de nombreuses années, notamment, à l'occasion de l'élaboration par la Commune de son Plan de mobilité.

La Cityvision n'est pas un modèle figé, pour autant que ses objectifs et sa philosophie soient respectés. Ses auteurs nous ont donc interpellés pour évaluer à l'échelon local ucclois la pertinence des propositions avancées. C'est dans ce cadre que notre réflexion s'est développée ces derniers mois. En voici le résultat que nous vous soumettons à notre tour.

Le réseau ferré actuel – des ressources insoupçonnées

Point de métro à Uccle. Par contre, des rails en site propre, il y en a plus qu'on ne le croit. La SNCB nous offre deux lignes de train. La ligne 124 qui s'arrête à Stalle, Calevoet et Linkebeek. Et la ligne 26 qui s'arrête à Moensberg, Saint-Job et Vivier d'Oie. Ces arrêts nous permettent déjà aujourd'hui de rejoindre différents lieux stratégiques de la Région, de manière rapide. Sans doute, les fréquences et la régularité pourraient être améliorées. Les travaux d'infrastructure en cours et les achats de matériel roulant envisagés par la SNCB amélioreront cette situation dans

les prochaines années : c'est le projet du RER. La nouvelle station Moensberg en construction permettra la correspondance entre les deux lignes de train. Les fréquences seront améliorées.

Il restera encore à convaincre les décideurs de l'intérêt primordial d'un arrêt supplémentaire sur la ligne 26 à hauteur du Lycée Français, afin d'offrir à une large zone d'habitations et de services (existante et en devenir) une offre de mobilité rapide, pratique et qu'aucun autre mode de transport en commun ne pourra jamais égaler ni envisager, étant donné les caractéristiques des voiries du quartier (étroitesse, sinuosité, présence de sites naturels protégés).

La Cityvision se doit d'intégrer l'offre SNCB, dès lors qu'elle permet des liaisons utiles et performantes aux usagers des transports en commun bruxellois.

Les voies de tram à Uccle – le complément logique

Une des idées maîtresses de la Cityvision est de fonder le maillage principal du réseau sur des lignes de métro, de semi-métro, de trams en site propre (évidemment) par le développement de nouvelles voies de tram complémentaires, là où cela s'avère nécessaire. Il s'appuie sur une logique d'arborescence et d'unification du territoire, tandis que la Métrovision concentre les voyageurs vers le centre et les métros, en multipliant les ruptures de charge.

La construction d'une nouvelle gare à la croisée des 2 lignes RER au Moensberg permettra des correspondances et une intermodalité à renforcer par l'extension des lignes de trams jusqu'à cette gare.



Le tram 4 connaît un vrai succès. Sa fréquence élevée et son parcours en site propre en font un moyen de transport efficace et crédible auprès des usagers.

Le coût financier de la construction de tout un réseau ferré de trams très dense équivaut au coût d'une partie de ligne de métro. Celui-ci ne profiterait qu'aux habitants d'une partie limitée du territoire et désavantagerait tant d'autres habitants qui souffrent de correspondances supplémentaires et de temps de parcours (de porte à porte) finalement très allongés.

A Uccle aussi, il est possible de faire mieux avec pas beaucoup plus.

Etendre le réseau ferré à la Chaussée de Waterloo depuis l'IRSA (avenue Van Bever) jusqu'à l'avenue Louise (à hauteur de l'entrée du Bois de la Cambre) permet de développer fortement le réseau en offrant une ligne directe Uccle (Fort Jaco) – Porte Louise qui serait très performante. Et si un site propre dans les deux sens ne peut être envisagé partout, pourquoi ne pas faire passer le tram dans le Bois de la Cambre (pour au moins la

voie vers le centre ville) ? L'avenue de Diane n'est-elle pas suffisamment large que pour permettre ce partage de la voirie avec l'automobile ?

En tout cas, le « bouchon » de la Bascule doit sauter, d'une manière ou d'une autre.

En complément à cette proposition d'extension, il serait logique de relier l'arrêt SNCB Vivier d'Oie à l'avenue Carsoel le long du chemin de fer à l'avenue Latérale. Ce petit bout de ligne en site propre permettrait d'installer un terminus de tram à Vivier d'Oie (le 97 ? par exemple, qui relie aujourd'hui Forest, et demain, pourquoi pas, Anderlecht, créant ainsi une liaison transversale ferrée directe vers cette commune).

Depuis le Fort-Jaco, se déploie toujours une ligne qui rejoint Uccle-centre via les avenues Carsoel et Wolvendael, puis se dirige vers Saint-Gilles et la porte Louise, comme aujourd'hui.

Quand le bouchon de la Bascule aura définitivement sauté, les trams 23 et 24 auront tout intérêt à prolonger leur chemin vers le Midi, entièrement en site propre, en abandonnant les terminus Vanderkindere et Churchill, qui imposent gymnastique et délais d'attente inutiles. Quant au 3, venant du Nord de Bruxelles, pourquoi l'arrêter à Churchill et ne pas le prolonger jusqu'à l'ULB ou Boendael, offrant une liaison (enfin) directe vers ce site universitaire pour de nombreux habitants ?



La ligne 4 est un des axes essentiels du réseau de la STIB. Le fait que cette ligne soit en site propre démontre que, pour garantir une régularité de passage et une vitesse appréciée, c'est une des conditions indispensables à remplir. Le fait de relier les faubourgs directement aux pôles d'activité Midi, Centre et Nord de Bruxelles est une autre clé de son succès auprès des usagers. Il est encore possible d'améliorer ses performances, si des commandes de feu intelligentes pouvaient être installées sur l'ensemble de son parcours. Le carrefour Vanderkindere est, sur ce plan, un réel point noir.

Au delà de son terminus Nord, une prolongation vers Schaerbeek (gare) permettrait à ce tronçon complémentaire de bénéficier des aménagements en cours de finalisation aux environs de la place Liedts et éviterait à bien des usagers les ruptures de charge qu'ils connaissent aujourd'hui.

Il y a lieu aussi de s'opposer à la création, à la station Albert, d'un terminus pour les trams 23 et 24. En effet, pour des motifs techniques, ce terminus condamne le passage de la ligne 4 dans la trémie de préméto vers le Midi. Cela imposerait à tous les Ucclois une rupture de charge supplémentaire à Albert. Non merci !

Du côté Sud, même si la proposition qui suit dépasse les limites de la Région bruxelloise, il faut continuer à insister pour que le terminus soit déplacé au plus près de l'autoroute vers Mons et Paris, à Drogenbos, près du centre commercial. La Région flamande a renouvelé la voirie pour intégrer un site propre essentiellement utilisé par les bus De Lijn. Voir s'arrêter le tram 4 à la frontière régionale est incompréhensible pour l'utilisateur ordinaire.

Le tram 82 qui vient justement de Drogenbos, en étant déjà là utilisé par de nombreux Ucclois, reste désespérément englué dans le trafic automobile de la rue de

l'Etoile et de la chaussée de Neerstalle jusqu'à l'abbaye de Forest. Ce tracé essentiel, emprunté aussi par le 97, mérite d'être libéré de telle manière que ces lignes puissent offrir des liaisons directes vers d'autres communes dans des conditions de voyage nettement plus performantes. A terme, le 82 devrait réintégrer l'axe Midi-Nord.

Enfin, la ligne 51 (ex- 55), qui a été prolongée depuis peu jusqu'à la limite régionale, reste une des lignes les plus utilisées sur le réseau bruxellois, malgré sa lenteur endémique sur le territoire ucclois. Nul doute qu'améliorer sa vitesse commerciale ravirait ses nombreux usagers, mais aussi la STIB elle-même, qui doit déployer sur cette ligne un grand nombre de voitures pour en compenser la lenteur. La question de son terminus Sud reste problématique. Le refus de la SNCB d'ajouter un arrêt sur la ligne 26 au croisement de la chaussée d'Alsemberg (au Boterberg, à Linkebeek) rend sans intérêt la prolongation du réseau ferré de la STIB jusqu'à cet endroit. Créer un nouveau terminus au Moensberg, à proximité de la future nouvelle halte SNCB, relèverait du bon sens pour autant que le coût de ces travaux soit justifié par une amélioration sensible de la vitesse commerciale sur l'ensemble de la ligne.

Depuis plusieurs années, l'ACQU demande que la rue du Wagon (aujourd'hui inexistante), le long de la ligne de chemin de fer 124 entre Calevoet et Stalle, soit réservée au passage des transports en commun et usagers lents. Elle pourrait accueillir les bus De Lijn qui s'en vont vers Drogenbos, ainsi qu'une ligne de tram qui, à la rue de Stalle, pourrait se diriger soit vers la chaussée de Neerstalle, soit vers l'avenue Brugmann, offrant ainsi facilement d'autres opportunités de création de lignes pour satisfaire la demande.

Le fait que la SNCB envisage le report des trains RER venant de Linkebeek, Calevoet et Stalle vers la Gare de l'Ouest à Molenbeek (et toutes ses lignes de métro), plutôt que vers la Gare du Midi, devrait inciter la STIB à prévoir sans grands frais supplémentaires la création de nouvelles lignes qui puissent offrir des liaisons rapides d'Uccle vers l'axe Midi – Centre – Nord pour tous ceux qui ne trouveraient pas leur bonheur dans ce changement annoncé. C'est dans cette perspective que le tronçon de la rue du Wagon pourrait révéler toute sa pertinence (une ligne Calevoet – Midi – Berchem ?) en complément à la proposition de réintégrer le tram 82 dans l'axe Midi – Centre - Nord.

Une conclusion...pas définitive

La Cityvision offre un avantage évident par rapport à la Métrovision : c'est sa souplesse d'adaptation aux changements. Là où les axes de métro imposent des liaisons peu modulables, les trams et préméto (avec la densification du réseau ferré de surface) permettent toujours des ajustements de lignes en fonction des besoins qui évoluent au fil des années dans la Région. C'est aussi pourquoi les propositions que nous formulons pour Uccle valent d'abord par le développement global du réseau ferré et les possibilités multiples qu'il offre, plutôt que par les caractéristiques précises des trajets des lignes que nous suggérons.

C'est en fonction de l'évolution et de la création de nouveaux pôles administratifs, de services, de logements ou de loisirs que les transports publics doivent adapter leur offre avec souplesse et rapidité. La gestion dynamique du réseau doit garantir cette adaptabilité, au risque sinon de décourager les voyageurs potentiels et de voir l'automobile envahir toujours plus notre ville.

Pour le Groupe de travail Mobilité
Alain THIRION

La Forêt de Soignes, un patrimoine bafoué !

De volumineuses grumes encombrant les drèves d'accès. La tranche de section des fûts de hêtre, d'une belle couleur miel, montre des cernes réguliers, continus, attestant de l'âge et de la bonne santé. Une petite étiquette d'un rouge criard est agrafée en plein aubier. Elle porte les initiales de l'acheteur.

C'est la vision peu accueillante de celui qui pénètre dans la forêt de Soignes bruxelloise cet hiver 1997-98.

Le promeneur occasionnel s'étonne et s'en va déçu. L'habitué, l'amoureux de cette forêt s'indigne et enrage.

Sans se connaître, on s'interpelle. Les rumeurs vont bon train. On parle de 8000 m³ vendus. Le double des années précédentes.

On rapporte que les Orientaux, Chinois, Coréens, payeraient jusqu'à 25.000 FB le stère de hêtre.

La presse ne tarde pas à s'emparer du sujet, que ce soit en français, néerlandais ou en anglais, la Forêt de Soignes fait journellement l'objet d'une manchette à sensation.

A quelques-uns, unis par la passion de la Forêt de Soignes, nous participons activement à ce tumulte médiatique.

En mars 1999, nous sollicitons une interpellation de Stéphane de LOBKOWICZ au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est au cours de cette même année que nous ressentons la nécessité d'une structure. Nous créons une association de fait, l'Association Protectrice des Arbres en Forêt de Soignes (A.P.A.F.S.).

La sauvegarde de la pérennité de la hêtraie sonienne, tel est l'objectif majeur de l'Association.

Fin 1999, le ministre bruxellois de l'Environnement, Didier GOSUIN,

ordonne la suspension des coupes, ainsi que la vente des arbres de la Forêt de Soignes. Interdiction maintenue jusqu'à la sortie du Plan de Gestion, déjà ébauché depuis plusieurs années.

Il organise une consultation publique. Celle-ci révèle que la majorité des répondants souhaitent le maintien de la physionomie de la forêt, telle quelle.

Toutefois, l'enquête n'apporte pas d'emblée réponse aux questions laissées en suspens dans le projet de Plan de Gestion.

L'avenir de la Forêt de Soignes est la pierre d'achoppement. Des partisans à outrance de la hêtraie souhaitent l'extension territoriale de celle-ci, la portant de 65 à 85% du territoire sonien bruxellois.

En revanche, certains extrémistes prônent la destruction totale de la hêtraie et exigent la diversité de l'ensemble de la forêt.

Le ministre GOSUIN propose la solution de bon sens, un compromis, soit un abaissement progressif de l'étendue de la hêtraie, passant de 65 à 50% au fil d'une révolution de 24 ans.

C'est incontestablement un nouveau rabotage de la hêtraie équienne. Mais aussi une garantie d'avoir encore quelque 800 ha de cette hêtraie dans la partie de la forêt proche de la ville.

Nous acceptons donc, à contrecœur. L'A.P.A.F.S. se range du côté du Ministre et, de ce fait, dans le camp de l'IBGE (devenu Bruxelles Environnement).

Notre association figure dès lors dans le Plan de Gestion définitif, avec la mission de veiller au respect du paysage et de répertorier les arbres remarquables.

Rassurés par le Plan de Gestion, signé par le ministre GOSUIN, nous mettons fin à toute manifestation hostile à l'égard de l'IBGE. Nous multiplions les contacts, bienveillants mais discrets, avec les forestiers (ces hommes de terrain se demandent, sans nul doute, ce que des citoyens, profanes, viennent faire dans leur forêt !).

Une bonne entente nous a permis de mener à bien plusieurs démarches intéressantes.

C'est ainsi qu'il nous fut possible d'empêcher l'abattage de plusieurs magnifiques hêtres de plus de 200 ans, martelés (donc condamnés) avant l'interdiction du ministre GOSUIN. Douze ans plus tard, ils sont toujours en bonne santé !

De nombreux arbres ont eu la vie sauve au cours des 10 années d'activité de l'A.P.A.F.S., parfois à l'issue d'âpres discussions.

Trons rectilignes constituant la spécificité de la hêtraie cathédrale de la Forêt de Soignes.



Certaines interventions de l'Association ont un caractère plus administratif, tel l'addendum au règlement des ventes, autorisant après tempête l'échange de bois chablis contre du bois martelé resté debout.

En bref, au cours des premières années de mise en application du Plan de Gestion, nous avons bénéficié d'une collaboration fructueuse, efficace parce que confraternelle.

Pourtant, il y avait un sujet d'affrontement : le recours au « principe de précaution » dont il était, à notre avis, abusé.

Si l'excès de prudence relevait d'un réel souci moral pour le personnel de terrain, en revanche, il nous semblait que le « principe » devenait un instrument politique, un moyen pour contourner les règles du Plan de Gestion.

De plus, à partir de 2004, le comportement change insidieusement. Nous ne le perçûmes pas au moment même.

Les entorses au Plan de Gestion étaient de plus en plus fréquentes, leurs justifications de plus en plus discutables.

C'est en 2007 que les intentions de l'IBGE apparaissent au grand jour. Un colloque nous apprend que Gembloux, l'UCL et l'ULB sont chargés d'une étude « scientifique » en vue de déterminer les essences qui s'adapteront le mieux aux changements climatiques.

De toute évidence, l'IBGE espère trouver dans les résultats de ces travaux commandités une justification aux modifications très importantes déjà apportées au Plan, notamment, en bouleversant en 2006 la cadence des coupes annuelles prévues par le Plan, entraînant l'abattage de plusieurs hectares de hêtraie cathédrale, sans replantation compensatoire de hêtres.

En 2009, alors que les études des universités ne sont pas achevées, un nouveau colloque est organisé. Au cours d'une conférence de presse tenue le 15/11/2009, s'appuyant sur des résultats préliminaires, la ministre bruxelloise

de l'Environnement, Evelyne HUYTEBROECK, conclut à l'élimination complète de la hêtraie équienne, la hêtraie cathédrale, puisqu'elle envisage de réduire la plantation de hêtres aux vallons, en excluant donc les plateaux.

La Forêt de Soignes, secteur bruxellois, sera diversifiée, donc banalisée.

Cette décision dépasse l'imagination ! Elle mérite le nom de vandalisme, soit la destruction irréversible d'un chef-d'œuvre conçu par l'association de l'humain et du végétal.

Elle ne peut s'expliquer que par l'ignorance de la valeur culturelle, historique et esthétique de ce patrimoine classé, irremplaçable, dont bénéficie Bruxelles, la Belgique, l'Europe.

Ce survol rapide de l'activité de l'A.P.A.F.S. depuis sa création en 1999 se conclut-il sur un bilan négatif ? Certainement non. Ces dix années ont été enrichissantes. Tout d'abord, elles ont créé de solides amitiés entre ses membres et nous ont permis de mieux connaître le sympathique milieu des forestiers de terrain.

En revanche, notre objectif prioritaire, assurer la pérennité de la hêtraie équienne de Soignes, est un échec à ce jour.

Ne tentons plus de changer les mentalités. Les préoccupations sociales de l'IBGE actuel ne sont guère compatibles avec notre optique historique et paysagère de la sylviculture.

Il faut, dès aujourd'hui, dire non à la destruction de notre forêt, sans réserve, parce que :

- 1) il n'y a pas d'arguments scientifiques suffisamment irréfutables pour justifier un tel forfait ;
- 2) quelle que soit l'argumentation, la hêtraie sonienne constitue un patrimoine qui ne peut être décimé sans encourir la réprobation du monde civilisé.

Jean VAN DER STRICHT
Fondateur de l'A.P.A.F.S

UNE IDÉE DE CADEAU



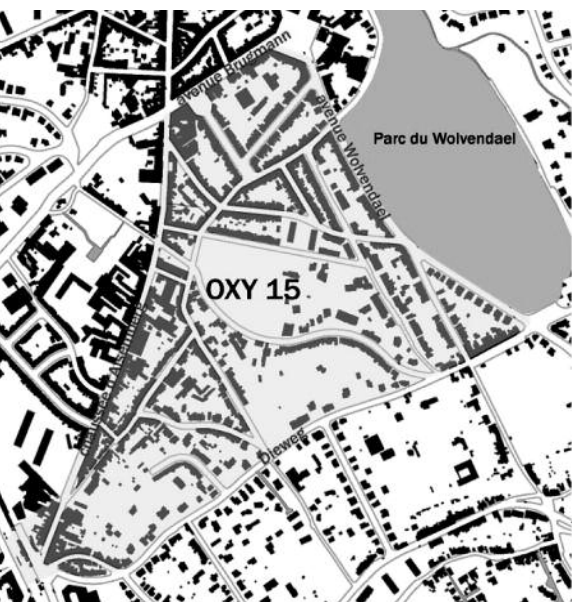
**Publié en 1992
par notre
association
avec l'accord
de l'éditeur
Gallimard,
ce petit livre
de GIONO a été
illustré pour nous
par Serge CREUZ**

L'écrivain avait offert ce texte à l'humanité.
« Ce que j'ai écrit de plus humain », disait-il, afin que le plus grand nombre de gens – dont les jeunes – puissent apprécier la valeur éthique du message.

Disponible
au prix (coûtant) de 2,5 euros
(+ 1,18 euros, si frais d'envoi)
chez Jacques NIFFLE,
avenue Bel-Air 25/5 à Uccle
(tél : 02.344.41.51)

« OXY DURABLE »

- un projet de quartier durable pour et par les habitants -



la transformation des comportements individuels et la création d'actions collectives.

Les acteurs de ces quartiers se mobilisent ainsi autour de divers enjeux comme les économies d'énergie, la diminution des déchets, la réduction des consommations et du gaspillage, l'amélioration de la qualité de l'air, une meilleure utilisation de l'espace, la valorisation du patrimoine naturel, le renforcement de la cohésion sociale et bien d'autres.

Le projet « OXY durable »

Déjà en 2008, les habitants de ce quartier d'Uccle s'étaient regroupés et mobilisés pour présenter un projet de « quartier durable » auprès de Bruxelles Environnement. Cette première candidature, même si elle n'avait pas été retenue, avait renforcé l'envie des habitants de comprendre et d'agir au mieux pour leur quartier. Un an plus tard, la seconde version du projet « OXY durable » offre de véritables objectifs d'actions, regroupés en quatre thèmes principaux :

- Préserver les ressources naturelles par une recherche d'économie d'énergie
- S'impliquer dans une meilleure gestion des déchets
- Vivre ensemble et préserver/valoriser le patrimoine naturel et bâti
- Diminuer les effets de la pollution et réduire les nuisances en se déplaçant « autrement » et en améliorant la mobilité dans le quartier.

Loin d'être exhaustifs, ces thèmes ont pour objectifs de concrétiser la mise en place de l'Agenda 21 ucclois, de remédier aux nuisances et aux faiblesses qui ont un impact sur l'environnement, d'améliorer la qualité de vie, le bien-être de chacun et la convivialité dans le quartier. A plus long terme, il s'agit de créer des synergies durables (qui perdurent) entre habitants et usagers du quartier dans les domaines retenus par le projet.

Concrètement, ces thèmes peuvent se décliner en plusieurs actions : l'identification des déperditions énergétiques dans les habitations du quartier et la proposition de solutions collectives ; la mise en place de centres collectifs de compostage ; le recensement des richesses patrimoniales (historique, végétal, bâti,...) permettant de fédérer les habitants autour d'une identité de quartier ; la réalisation d'aménagements offrant une plus grande place au partage de l'espace public et à la mobilité douce ; etc.

A venir

Dans les semaines qui viennent, les habitants du quartier seront invités à participer à ce grand projet de société, dont la seule ambition est de permettre à chacun de se rencontrer et de vivre mieux en essayant de préserver son environnement.

Des réunions seront organisées régulièrement. Des groupes de travail seront constitués. La présence du plus grand nombre est bien sûr souhaitée et les nouvelles idées seront les bienvenues.

En octobre 2009, une trentaine d'habitants du quartier OXY 15 ont présenté un projet, à la suite de l'appel à projets « Quartiers Durables » 2009-2010, proposé par Bruxelles Environnement. Ce quartier est constitué des 15 rues qui se situent à l'intérieur du périmètre formé par le Dieweg, la Chaussée d'Alseberg, l'Avenue Brugmann et l'Avenue de Wolvendael.

Après sélection, 5 projets sur 14 ont été retenus, dont celui d'« OXY durable ».

Un « quartier durable » à Bruxelles, c'est quoi ?

Un quartier durable est un quartier dans lequel un ensemble d'habitants et d'usagers décident de s'engager dans une dynamique de projets liés à des questions environnementales et urbaines. Ces projets agissent sur un territoire délimité, se fondent sur des relations de proximité et de convivialité, visent notamment



Présentation du projet par M. André Somerhausen lors de l'inauguration en présence de Madame la Ministre (Photo : Marcel Van Meesche)

Pendant une année, les services de Bruxelles Environnement accompagneront les habitants du quartier dans le démarrage des projets et initiatives citoyennes. Cet organisme apportera toute son expérience et mettra, à la disposition des habitants, son savoir-faire et ses infrastructures, afin de faciliter la coproduction (habitants, commerçants, associations, pouvoirs publics...) des activités.

Un « animateur de quartier » sera en outre présent tout au long de cette année afin de soutenir la capacité d'action des habitants et usagers du quartier, de favoriser les échanges entre chaque acteur, de faciliter la diffusion d'informations au sein du quartier, de servir de relais entre habitants et experts sur les questions plus techniques.

Inauguration

Une soirée d'inauguration des projets « quartiers durables » 2009-2010 s'est déroulée, sous le signe de la convivialité, le 25 février 2010, en présence de la

Ministre de l'Environnement, de l'Energie, de la Rénovation urbaine et du Logement, ainsi que du Directeur de la Division « Ville durable » de Bruxelles Environnement-IBGE.

Cette soirée a permis de prendre connaissance du bilan de l'année écoulée pour les projets de « quartiers durables » 2008-2009 et d'assister à la présentation des cinq nouveaux projets.

Ce fut l'occasion, pour le groupe-pilote du projet « OXY DURABLE », de signer la « Charte des quartiers durables » avec Madame la Ministre.

Pour tout renseignement :

Xavier RETAILLEAU :
02.374.32.95
Fabien BOURDEAU (animateur) : 02.539.01.31
fabien.bourdeau@eru-urbanisme.be

Au nom du groupe pilote

**Patricia GHYOROS
Xavier RETAILLEAU**

Les bouchons en liège se recyclent : amenez-les nous !

Nous vous invitons à participer au recyclage des bouchons en liège (et pas en plastique !). Ils sont rassemblés par « Le petit liège », une asbl à la fois écologique et sociale. De nombreux centres de récolte existent.

Annuellement, plusieurs centaines de tonnes sont incinérées ou mises en décharge. C'est un énorme gaspillage quand on sait que le liège possède de grandes propriétés en tant qu'isolant thermique et acoustique, qu'un hectare de chênes-liège n'en fournit que 80 à 120 kg tous les dix ans (!) et qu'en outre, à trop les exploiter, des champignons parasites apparaissent qui peuvent faire périr les arbres...

Vous faites donc un acte utile et « citoyen » en récupérant - y compris autour de vous - les bouchons en liège et en les amenant à l'un des points situés à Uccle et dont la liste est reprise ci-dessous. Nous vous en remercions vivement d'avance.

- Magda DUGNOILLE, av. Dr Decroly 37 (déposer dans le tonneau devant la porte).
- Jacques NIFFLE, av. Bel-Air 25 (déposer à côté des sonnettes de l'immeuble).
- Liliane STANER, rue des Moutons 23
Tél : 02.375.00.52.
- Jeanine FAGEL, chemin de la Truite 42 - Tél. : 02.376.26.64.
- Thérèse DUSSART, Vieille rue du Moulin 218
Tél : 02.375.03.03.
- Cécile CHARLES, avenue Wellington 13
Tél. : 02.374.77.97.
- Galerie Bascule (entrée intérieure du GB-Carrefour).
- Ecole ND des Champs, c/o M. Serge MORIAU, 143 rue E. Cavell à 1180 (déposer dans le hall d'entrée de l'école).

L'ACQU et le Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Uccle organisent une visite guidée des remarquables espaces verts de l'Institut Pasteur (dénommé aujourd'hui ISP : Institut Scientifique de Santé Publique) le **dimanche 30 mai 2010 à 14H** avec la participation de Louis VANNIEUWENBORGH.

Rendez-vous, rue Engeland 642, à l'entrée du site.

LE GELEYSBEEK AU FIL DE L'EAU.

APERÇU DES VISITES DE NOVEMBRE ET JANVIER DERNIERS

Ces derniers mois, l'ACQU s'est intéressée de près au Geleytsbeek. Pour ceux qui l'ignorent, il s'agit d'un petit cours d'eau uclois, affluent de la Senne, qui longe en grande partie la chaussée de St-Job pour ensuite s'écouler à travers le Keyenbempt vers Forest. Une série de trois visites, ont été prévues en vue de découvrir le parcours de ce ruisseau à travers la commune. Deux de ces visites ont déjà eu lieu (novembre et janvier derniers), une troisième clôturera le cycle le 25 avril prochain.

Rares sont les Uclois qui connaissent bien le Geleytsbeek. Il possédait pourtant une véritable fonction économique et sociale par le passé. Quinze étangs se succédaient le long de son parcours et pas moins de 11 moulins (recensés en 1686) s'y dressaient sur moins de 3 kilomètres. A juste titre, le cours d'eau se prénommait alors Molenbeek.

Aujourd'hui, voué dès sa plus haute source dans le Parc Fond'Roy (la source originelle du ruisseau se trouvait au Vivier d'Oie), le Geleytsbeek ne réapparaît qu'épisodiquement à ciel ouvert. C'est d'ailleurs sans doute pourquoi il est si mal connu de nos jours.

Mais le Geleytsbeek refuse d'être oublié. En cas de grosses précipitations, l'inondation des rez-de-chaussées, garages et caves qu'il occasionne, rappelle son existence aux riverains.

Ce sont donc les eaux de précipitation qui font déborder le cours d'eau. Pourtant, la morphologie du sous-sol, formé d'une couche de sable (sable bruxellien) et plus profondément d'une couche d'argile imperméable (argile ypré-

sienne), constitue un système de rétention naturel efficace. En cas de pluie, la couche de sable se gorge d'eau (effet « éponge ») et ce n'est que progressivement que l'eau, filtrée, atteint la couche yprésienne imperméable. Là où la strate argileuse forme des cuvettes ou des poches, l'eau s'accumule. S'y constitue ce qu'on appelle une nappe phréatique d'où jaillissent ci et là de petites sources. Pour le reste, l'eau s'écoule ou « glisse », le long de l'argile, en direction du fond de la vallée et finalement vers le Geleytsbeek.

Ainsi, excepté des circonstances exceptionnelles (telles que l'orage du 17 octobre dernier avec ses 60mm d'eau au m² en 15 min), le débordement du Geleytsbeek ne devrait normalement pas avoir lieu.

Pourquoi, dès lors, des inondations ? Leur cause n'est pas d'origine naturelle. La position problématique du Geleytsbeek a été indirectement provoquée par l'urbanisation progressive des environs. Particulièrement, l'asphaltage systématique des routes et donc leur imperméabilisation, a favorisé le ruissellement des eaux de pluie vers les fonds de vallée. Par ailleurs, dans ce contexte de densification urbaine, le Geleytsbeek était considéré comme un élément perturbateur. Ainsi, en plus de son vouëtement, les services communaux avaient pris l'habitude de renvoyer le ruisseau à l'égout à chaque fois qu'il le rencontrait lors de travaux de voirie. Cet apport d'eau claire permettait par la même occasion de nettoyer le collecteur. Ainsi, petit à petit, le cours de la rivière fut-il saucissonné.

Or, l'urbanisation et l'imperméabilisation augmentant avec les années, le Geleytsbeek constitua rapidement une surcharge intempestive pour les canalisations (en cas d'orage), mais également pour la nouvelle station d'épuration Sud. Quasi à chaque orage la rivière-égout débordait du collecteur. En fond de vallée, la couche argileuse est parfois très peu profonde, le sol y est donc rapidement saturé d'eau. En cas de débordement, les inondations étaient donc inévitables.

Heureusement, depuis lors, la politique communale a évolué et une succession de différents projets a été programmée entre 2006 et 2011, afin de reprendre les errements du passé.

Dans les grandes lignes, l'ensemble de ces travaux suit deux objectifs : séparer les eaux claires des eaux usées et ralentir la course des eaux de ruissellement (en provenance de l'avenue Dolez, de l'avenue de la Chênaie, ...) vers le fond de vallée (chaussée St-Job, plaine du Bourdon, ...).

Dans le premier cas, il s'agit de renvoyer les eaux propres (eaux de source et de ruissellement) dans la rivière (à l'air libre quand c'est possible) et non plus à l'égout, pour finalement les ramener jusqu'à la Senne et non plus à la station d'épuration Sud. Dans le deuxième cas, il s'agit de la construction de nouveaux dispositifs de rétention de type bassin d'orage (adaptation du bassin sous la place St-Job (2007), Parc Fond'Roy 1000 m³ (2009), ...).

A terme, les différents travaux prévus devraient éviter au fond de cette vallée d'être constamment la proie aux inondations. Ces différents projets nous ont

été présentés par Stéphane SIMON, en charge des problèmes d'hydrologie à la commune d'Uccle, lors de la première visite du mois de novembre dernier.

Ces projets impliquent de nombreuses interventions, dont : le dégagement et la consolidation des berges (tous les 5 ans), la réhabilitation de certaines anciennes installations, la pose de nouveaux tuyaux d'écoulement, la pose de grilles d'orage, le captage des eaux de source avoisinantes et leur rejet vers la rivière, le drainage de certains abords, la mise en place de séparateurs d'hydrocarbure, le nettoyage régulier des infrastructures, la maîtrise de la végétation aux abords du ruisseau, la négociation avec les riverains dont la rivière traverse le terrain, etc. Dans certains cas, vu les difficultés techniques liées à l'omniprésence de nappes phréatiques, les travaux ont dû être menés par des scaphandriers.

La Commune n'est pas seule à supporter les travaux. En principe, les chantiers d'égouttage sont d'ailleurs confiés à l'IBDE. Mais les budgets de l'IBDE ne permettent pas toujours d'effectuer l'ensemble des ouvrages idéalement nécessaires.

A partir du Papenkasteel, les interventions menées sur la rivière et ses abords sont essentiellement le fruit de travaux effectués par Bruxelles Environnement (IBGE). C'est cet organisme régional qui gère en effet les trois zones vertes que traverse le ruisseau à partir de cet endroit. Il s'agit du Kinsendael, du Keyembempt, ainsi que d'une bande de terrain sur la plaine du Bourdon.

La réserve naturelle du Kinsendael nous fut présentée par Jean-Christophe PRIGNON (gestionnaire du site auprès de l'IBGE) lors de notre visite du 14 janvier dernier. Le Keyembempt sera le cadre de notre troisième visite le 25 avril (info : www.acqu.be).

Ces trois sites font partie d'un ensemble d'espaces verts classés qui, reliés les uns aux autres, constituent finalement ce que l'on appelle la « ceinture verte de Bruxelles ». Cette ceinture occupe une place essentielle dans l'équilibre écologique de notre ville.

La visite a démarré à partir d'une source située en lisière de la propriété HIERDIES en contrebas du plateau Engeland. Le ruisseau qui y naît, comme la plupart des petits ruisseaux avoisinants, s'écoule vers le Gelechtsbeek. La source occupe une place essentielle au sein du territoire d'où elle jaillit. C'est la présence de cette eau non stagnante, fortement oxygénée et riche en calcaire, qui a suscité un boisement spontané de type aulnaie-frênaie. En dehors des aulnes (qui atteignent ici une circonférence parfois exceptionnelle) et des frênes, ce type d'habitat est favorable à une végétation particulière (dorine, cardamine, populage des marais, iris des marais, baldingère, arum, etc.), mais également à la faune, dont la présence rare du martin-pêcheur est un bon exemple.

La politique de gestion de ce type de milieu est simple : peu d'interventions. Les arbres morts ne sont pas abattus et les branches tombées sont laissées à même le sol. Ces choix, qui pourraient paraître étonnants, sont pris en faveur de la biodiversité. Cette philosophie

de gestion est par ailleurs possible, puisqu'en tant que réserve naturelle, le Kinsendael n'a pas de vocation productive. Des clôtures en châtaignier empêchent les visiteurs d'accéder aux zones « vierges » afin d'éviter les accidents en cas de chutes de branches. Elles permettent également d'éviter un piétinement intempestif et donc la régénération du milieu.

Notons encore qu'en dehors de cette végétation spontanée, le Kinsendael conserve des traces de son ancienne affectation en tant que parc paysager. Ci et là y apparaissent en effet quelques majestueux arbres tels que platanes ou tulipiers de Virginie, ainsi que les restes d'un étang et d'un verger. Enfin, une clairière est située là où était implanté originellement le « château » (ancienne propriété WOESTE). Cette clairière est fauchée une fois par an en automne.

Enguerrand DAVID



Le Gelechtsbeek en amont du chemin du Kauwberg.
(Photo fournie par le Service de la Voirie d'Uccle)

LE PARC RASPAIL : MISE EN VENTE PAR LA POSTE



Cette nouvelle nous est pénible à tous. Car cet espace vert classé de 60 ares, situé à l'angle de la rue de Stalle et de la rue Victor Gambier est mis en vente par la Poste, propriétaire des lieux, pour la somme de 195.000 €

Il faut savoir que la Commune d'Uccle, sur base d'une convention, entretenait cet espace public. La Commission Royale des Monuments et Sites ainsi que la Commune planchaient par ailleurs sur un projet de restauration du site ; il était même prévu que la Région bruxelloise finance les travaux à 80%.

La vente du Parc bouleverse la donne : toutes les études et travaux projetés sont abandonnés sur décision du Collège échevinal. L'Administration communale a sécurisé le site et n'assure donc plus l'entretien et la surveillance du Parc et décline logiquement toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir dans la propriété ou aux abords de celle-ci. La Commune d'Uccle n'a pas

de projet d'acquisition du Parc, pour des raisons budgétaires. La décision de la Poste s'explique probablement, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, par une politique dite de rationalisation. Ce qui est toutefois contestable et regrettable à nos yeux est que la Poste ne s'est pas concertée avec la Commune, qui ignorait son projet. Il paraît que le consortium qui s'occupe de la vente n'a, même pas désiré rencontrer les autorités communales pour discuter du dossier .

Comme nous l'avons dit, le site du Parc Raspail est classé ; nous n'osons imaginer qu'on le déclasse. Mais le risque d'une privatisation du Parc reste à craindre, d'autant plus qu'un projet immobilier (restauration) est en cours sur la parcelle voisine. La Commune a néanmoins questionné la Commission Royale des Monuments et Sites à ce propos en vue d'y conserver éventuellement une servitude publique de passage.

Alors que ce n'est que depuis le 16 décembre 2009 que la Commune n'assure plus l'entretien et la surveillance du Parc, celui-ci connaît aujourd'hui de sérieuses dégradations en tous genres, liées principalement à des rencontres collectives la nuit, accumulant notamment une quantité invraisemblable de déchets et de bouteilles, dont une part non négligeable se retrouve déjà dans la mare (qui doit son existence à une source locale).

Rappelons que de très beaux arbres structurent magnifiquement ce beau parc dont, un ginkgo biloba, un gros platane, un hêtre magnifique aux feuilles laciniées et un pin de Lord Weymouth. Il est probable que ces arbres prestigieux aient été plantés par Raspail lui-même, qui était un célèbre homme de sciences (notamment botaniste) et qui a loué le domaine dans la période 1857-1862. Raspail était aussi un homme politique et engagé, qui s'est battu avec succès pour les grands projets de l'époque qu'étaient le suffrage universel, l'instruction publique et obligatoire, l'impôt progressif, la sécurité sociale, le sursis en matière judiciaire.

Donc au-delà de l'intérêt écologique et public de cet espace vert classé, il y a aussi la référence historique à une grande personnalité humaine et des idéaux qui constituent un symbole civilisationnel utile et attachant.

Le sujet du Parc Raspail intéresse de nombreux citoyens. Nous y reviendrons, tant la mobilisation de nombreuses consciences s'organise.

Bernard JOURET

« La Pierre à livre ouvert »

Invitation à prendre part au concours et à l'exposition photographique sur le patrimoine remarquable et méconnu à Uccle



certains quartiers, à la qualité du cadre de vie. Il y a donc lieu de les faire connaître et surtout de les conserver.

Objectifs du concours

La pierre et ses multiples substituts, de la brique au béton, sont à la fois la résultante et support physique à l'urbanisation d'un territoire. Par leurs aptitudes à résister au temps, ces matériaux forment l'encyclopédie de nos cités. Les "vieilles pierres" sont les fondations (au sens propre et figuré) pour l'urbanisation et l'architecture contemporaine.

En invitant le public à nous confier leur vision du patrimoine de la commune, nous voulons l'inciter à redécouvrir des richesses souvent cachées qui nous entourent.

Grâce aux images que nous recevons, nous avons pour ambition :

- d'enrichir la connaissance des lieux et des sites remarquables de la commune;
- de disposer d'un témoignage de l'état des lieux de ces biens;
- de proposer une exposition originale où se confronteront des regards différents sur une même réalité;
- de contribuer à la reconnaissance de la valeur de notre cadre de vie et à la nécessité de le protéger.

Les publics ciblés

Le concours est ouvert à tous (résidents et non résidents ucclois). Nous espérons en particulier impliquer les groupes suivants :

L'ACQU invite les habitants à participer au concours photographique qu'elle organise sur le thème de la pierre mémoire du patrimoine. Bien qu'une part du patrimoine ucclois soit classé (on dénombre pas moins de 92 sites classés sur le territoire de la commune et certains de ces bâtiments et de ces espaces verts figurent à la liste des sites remar-

quables en Région bruxelloise), bon nombre de ces sites restent méconnus par une majorité d'habitants.

Au-delà de ces sites au statut officiel, le patrimoine se compose d'une multitude de lieux, de bâtisses, de sites souvent discrets et cachés. Sans être "clinquants", ces petites perles de patrimoine contribuent à l'atmosphère de

- Elèves, étudiants et écoles ucloises,
- Comités de quartiers, associations culturelles ou de protection de l'environnement
- Artistes, architectes et artisans de la commune
- Photographes (professionnels et amateurs), amoureux du patrimoine.

Thèmes et règlement

La pierre peut être considérée comme un véritable révélateur du passé et... du futur de notre patrimoine. Nous proposons donc de centrer ce concours photographique sur cette thématique.

Chaque participant pourra fournir 6 photos maximum (en format numérique, en couleurs ou en noir et blanc, et en haute résolution pour permettre une impression de qualité en grand format), pouvant se rattacher à un ou plusieurs des aspects suivants :

- **du bâti monumental aux plus petits détails;**
- **minéral et végétal, une frontière floue;**
- **de la pierre brute au caillou poli : paysages et ambiances ucloises;**

- **bavard comme des pierres : récits, légendes et hommes qui ont "maçonné" l'histoire d'Uccle;**
- **pierres en péril : sites, lieux et biens en danger.**

Nous espérons collecter des images esthétiques, mais également des clichés qui invitent à la réflexion quant à la conservation du patrimoine, valeur commune des habitants d'un quartier. Des images plus anciennes peuvent aussi être proposées.

Les photos devront parvenir sur CD pour le **23/08/2010 au plus tard**, à l'adresse suivante :

ACQU, c/o Georges MICHEL, Ancien Dieweg, n° 6 à 1180 Bruxelles. Chaque photo sera accompagnée d'une légende (court commentaire), avec date et lieu photographié. Le règlement complet du concours sera consultable sur le site <http://www.acqu.be> à partir du 15 avril 2010 et il pourra être envoyé sur demande.

Prix et valorisation des clichés

Un jury retiendra les photos qui intégreront l'exposition "La Pierre à livre ouvert" inaugurée à l'automne 2010. Les clichés seront

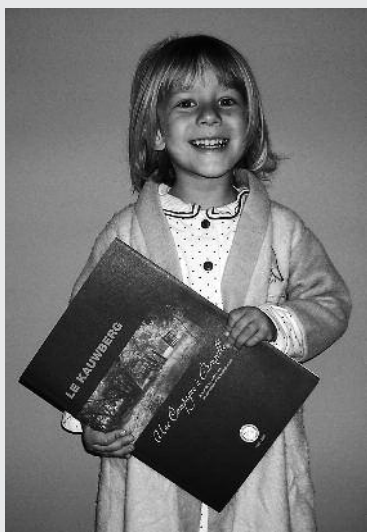
imprimés en grand format et sur support durable. Lors de l'inauguration, un prix (en rapport avec le thème de la photo et du patrimoine) sera remis aux lauréats des meilleures photos exposées.

L'exposition ornara ensuite les vitrines de certains magasins. En remettant des photos, le participant autorise l'ACQU à les mettre en vente (à prix coûtant), afin de permettre aux amateurs d'acquérir un "morceau de patrimoine".

Cette exposition doit rappeler combien notre commune est belle; mais aussi que sa richesse patrimoniale est fragile et doit être conservée. Nous espérons qu'elle attirera beaucoup de visiteurs... et que, préalablement, vous serez nombreux à participer à la phase photo et concours. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question à ce sujet.

Georges MICHEL

Adresse de contact, notamment pour tout renseignement complémentaire :
gmichel@cwepss.org



Le printemps se réveille. La nature reprend ses droits. Une occasion d'aller se promener au **KAUWBERG** et de s'émerveiller à la vue des diverses formes et couleurs que la Nature va nous faire découvrir.

Rappelez-vous, ... plus de 20 années de lutte, de campagne de sensibilisation; 20 années d'activités tant patrimoniales qu'écologiques ... des années riches et passionnantes qui aboutirent à la mise du site en Zone verte, à son classement et à son intégration au Réseau européen NATURA 2000.

Toute l'histoire du **KAUWBERG** tel qu'il a été façonné par l'homme mais aussi toute sa biodiversité, sa faune, sa flore, ses champignons, ... tout



LE KAUWBERG

Une Campagne à Bruxelles ...
témoin de son patrimoine, de son histoire et de sa biodiversité

Livre édité par **S.O.S. KAUWBERG UCCLA NATURA asbl.**

Prix de vente : 10 €
kauwberg@skynet.be

L'Association de Comités de Quartier Ucclais

Les Comités membres effectifs

Bosveldweg asbl

Francis ROGER FRANCE, av. Brunard 11
tél. : 02.375.37.48.

Carrés Pauwels et Stevens

Alida TIMMERMAN, carré Pauwels 30
tél. : 02.343.05.41

Floride - Langeveld

Isi ZIELONKA, av. Gobert 62
tél. (P) : 02.375.57.48
tél. (B) : 02.538.72.71 (central)

Fond'Roy asbl

Dominique GRATON, av. Fond'Roy 41
GSM : 0473.71.32.63

Gracq + NoMo Uccle

Jacques DEKOSTER, rue E. Gossart 28
tél. : 02.345.62.92
www.gracq.org et www.nomo.be

Groeselenberg

Vincent SCORIELS, rue Groeselenberg 130
tél. : 02.376.25.52

Longchamp - Messidor asbl

Anita NYS,
av. W. Churchill 39/9 – tél. : 02.346.66.61
www.longchamp-messidor.be

Melkriek - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jeanine FAGEL, chemin de la Truite 42
tél. : 02.376.26.64

MobilYce

Alain FUKS, av. du Lycée Français 11/19
tél. : 02.372.08.38

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis, 20
tél./fax : 02.376.61.71

(P) : Privé ; (B) : Bureau

Parc Brugmann

Pierre DOR, av. Château de Walzin 6/1
tél. : 02.343.39.88

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits 77
tél. : 02.374.81.04
www.plateauengeland.be

Protection et avenir d'Avijl

Georges INGBER – av d'Andrimont 5,
tél. : 02.374.95.83 – www.avijl.org

Quartier St-Job

Stéphane DAVIDTS, av. Verboven 21 – 1160
tél. (B) : 02.373.57.01
courriel : stephane.davidts@skynet.be

Quartier Lorraine

Denys RYELANDT, av. du Maréchal 20A
tél. (P) : 02.374.97.03

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU, rue du Château d'Eau 97 – tél./fax : 02.374.32.95
www.oxy15.be

SOS Kauwberg - UCCLA NATURA asbl

Stéphane ROYER, Montagne St-Job 28
tél. : 0496.70.64.51
www.kauwberg.be

Homborch / Tilleuls / Alisiers / Sophoras

Stéphane BALLEREAU, av. des Sophoras 21
tél. : 02.375.55.78

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg 31
tél. : 02.374.13.53
www.valleedulinkebeek.be

Le conseil d'administration

Président

Bernard JOURET – av. de la Chênaie 79c, 1180
tél. : 02.375.28.48 – ab.jouret@skynet.be

Vice-Président

Denys RYELANDT – av. du Maréchal 20A, 1180
tél. (P) : 02.374.97.03 tél. (B) : 02.538.51.31
d.ryelandt@avocat.be

Trésorier

Xavier RETAILLEAU – rue du Château d'Eau 97, 1180
tél./fax : 02.374.32.95 – xavier.retailleau@skynet.be

Luc BERNARD – Av. Alphonse XIII 12, 1180

tél. : 02.374.44.35 fax : 02.374.95.01
ldbernard@skynet.be

Marc DE BROUWER – rue Geleytsbeek 29, 1180
tél. & fax : 02.374.60.34

GSM (préféré) : 0472.719.790 cepvdqa@skynet.be

Nicole DUSSART – Bosveldweg 67, 1180
tél. & fax : 02.374.23.00 – nicole.dussart@skynet.be

Georges INGBER – av d'Andrimont 5, 1180
tél. : 02.374.95.83 – georges.ingber@skynet.be

Jean LESEUL – rue Groeselenberg 69, 1180
tél. : 02.375.06.29 – leseul.hendrix@belgacom.net

Benoît MALDAGUE – av. W. Churchill 222/10, 1180
tél. : 02.343.21.97

(B) : b.maldague@credit-agricole.be

Géraldine MATT – 366 chée de Neerstalle, 1180
tél. : 02.376.79.34 – geraldine.matt@gmail.com

Thérèse VERTENEUIL – rue Engeland 367, 1180
tél. : 02.375.45.73 – chabi@comiteengeland.be

Les « Antennes de quartier »

Les amis du bois de Verrewinkel

Georges LEWY, av. Buysdelle 74
tél. : 02.374.05.73
www.lesamisduboisdeverrewinkel.be

B.R.E.G.

Noël FRANCK, rue du Roseau 35
tél. : 02.375.40.94

Copropriétaires du Charlemagne

Lambert MARQUET, av. de l'Aulne, 95/8,
tél. : 02.332.16.28

Vivier d'Oie

Louise BECKERS, av. Latérale 43A
tél. : 02.374.13.56

Geleytsbeek

Bernard JOURET, av. de la Chênaie 79C
tél. : 02.375.28.48

Observatoire - Vert Chasseur

Émile VAN KERCHOVE, av. du Vert
Chasseur 1 – tél. : 02.374.76.88

Dodonée

Jacques NIFFLE, av. Bel-Air 25/5
tél. : 02.344.41.51

Uccle-Centre

Jean-Marie PIERRARD, rue R. Scott 9
tél. : 02.376.77.43

Fort Jaco

Jacqueline MILLER, av. du Feuillage 50
tél. : 02.374.40.76

Errera - Dupuich - Jones

Jean DUMONT, av. L. Errera 63
tél. : 02.344.22.50

Gare d'Uccle-Stalle

Michel HUBERT, rue V. Allard 273
tél.(P) : 02.332.22.23
tél.(B) : 02.211.78.53

Échevinage

Madame BARON, av. de l'Échevinage 21
tél. : 02.374.43.42

Uccle Nord-ouest

André ROBE, av. Maréchal Joffre 114,
1190 - tél. et fax : 02.345.65.71
robe.cmee@swing.be

La « Lettre aux habitants »

Éditeur responsable :

Bernard JOURET

N° de compte de l'ACQU :

310-0734318-17

La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur
le site internet de l'ACQU : www.acqu.be

Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU

Courriel : acqu.asbl@gmail.com

Impression : Van Ruys Printing

Tirage :

10.000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

La « Lettre aux habitants » est publiée avec l'aide
de la Communauté française de Belgique, secteur
de l'éducation permanente, et de la Région de
Bruxelles-Capitale.

